

## ENTRETIEN CROISÉ

# Renforcer l'é

COMMENT ENCADRER  
LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AUTOMÉDICATION EN  
FRANCE ? LE POINT DE VUE  
DU P<sup>R</sup> ALAIN BAUMELOU,  
COSIGNATAIRE DU RAPPORT  
SUR LA « SITUATION DE  
L'AUTOMÉDICATION EN FRANCE »  
REMIS AU MINISTRE DE LA SANTÉ  
EN DÉCEMBRE 2006,  
ET DE NATHALIE TELLIER,  
REPRÉSENTANTE DES USAGERS.  
ILS SE REJOIGNENT AU MOINS SUR  
UN POINT CLÉ : L'AUTOMÉDICATION  
EXIGE UN EFFORT ACCRU  
D'INFORMATION DES PATIENTS.

**Le rapport sur l'automédication préconise le déremboursement de nouvelles classes thérapeutiques. Une telle décision ne risque-t-elle pas de pénaliser le patient, contraint de payer de sa poche des médicaments qu'il avait l'habitude de se faire rembourser ?**

**Pr Alain Baumelou :** Les déremboursements permettent à d'autres molécules innovantes d'être prises en charge par la Sécurité sociale. Il est certes difficile – notamment pour les personnes dont le revenu est modeste – de payer des médicaments que l'on avait l'habitude de se faire rembourser. Mais n'est-ce pas une démarche citoyenne que de contribuer ainsi à minimiser nos déficits sociaux ?

**Nathalie Tellier :** La charge du patient ne cesse de s'alourdir. Et, quand les médicaments sont déremboursés, ils sont vendus de deux à trois fois plus cher que lorsqu'ils étaient remboursés. Dans ces conditions, les patients n'adhéreront pas à l'automédication. Il faut agir sur les prix des médicaments dis-

# l'éducation des patients

ponibles sans ordonnance, passer d'un système de prix libres à des prix administrés, comme pour les médicaments de prescription. Nous sommes tous responsables de notre Sécurité sociale en France. Mais ce n'est pas seulement le patient qui doit payer. L'automédication ne doit pas être seulement un moyen de faire des économies pour l'assurance-maladie.

**Prenant exemple sur le Royaume-Uni, où les triptans (antimigraineux) et les statines (anticholestérolémiants) sont disponibles en automédication, le rapport souhaite rendre possible l'achat sans ordonnance de molécules innovantes en France. Les Français sont-ils prêts à les acheter en pharmacie sans passer par leur médecin ?**

**Pr A. B.** : Pour le traitement d'une maladie comme la migraine (douloureuse, répétitive, facile à distinguer d'une autre céphalée), les Français sont sans doute prêts à les acheter directement en pharmacie. Une telle décision doit s'accompagner de mesures éducatives. En revanche, ils ne sont pas du tout préparés à se prendre en charge en matière de prévention par le biais de l'automédication. Car, lorsqu'on prévient une maladie, on n'est pas encore malade. Et on ne pense pas naturellement à s'automédiquer. Par ailleurs, la pratique de l'auto-surveillance et des autotests biologiques n'est pas développée en France.

**N. T.** : Actuellement, la population n'est pas prête à acheter librement ce type de molécules. Il faut, bien avant de penser au délistage, autrement dit au passage d'une prescription obligatoire à une prescription facultative, informer le grand public, les médecins et les pharmaciens au sujet de l'automédication. Chaque acteur a un rôle à jouer. S'automédiquer sans risques, de manière responsable, cela s'apprend !

**Le rapport est favorable à un libre accès à certains médicaments placés devant le comptoir du pharmacien. Quelles sont les précautions indispensables pour sécuriser cette pratique et éviter d'éventuels accidents médicamenteux ?**

**Pr A. B.** : Tous les médicaments présentent des bénéfices, mais aussi des risques. Ainsi, au fur et à mesure que l'on mettra sur le marché de l'automédication des médicaments de plus en plus efficaces, les systèmes de surveillance de ces médicaments devront se développer. Une éducation de la population à la santé est nécessaire. Les patients ont parfois – à tort – honte de prendre des médicaments en automédication. Et ils cachent cette pratique à leur médecin. Or, pour éviter tout accident médicamenteux, le médecin et le pharmacien doivent être au courant de tous les médicaments que prend le patient.

**N. T.** : Au préalable, le médecin et le pharmacien doivent donner des conseils aux personnes souhaitant prendre en charge seules certaines pathologies bénignes. Par ailleurs, les notices doivent cibler davantage le patient. Nous ne sommes pas contre le libre accès des médicaments en officine, mais il faut être prudent.

**Quel doit être le "visage moderne" de l'automédication ? Quel est son avenir en France ?**

**Pr A. B.** : Les professionnels de santé devront aider les patients à prendre en charge eux-mêmes leur santé (éducation thérapeutique, auto-surveillance de la maladie). L'enjeu est celui d'une modification majeure des comportements de tous les acteurs, elle prendra beaucoup de temps.

**N. T.** : Avec le développement de l'automédication, il faudra renforcer l'accompagnement des patients par les médecins et par les pharmaciens. L'éducation à la santé devra aussi être renforcée. ■



**Pr ALAIN BAUMELOU**

Président du groupe de travail Prescription médicale facultative à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps).



**NATHALIE TELLIER**

Chargée de mission à l'Union nationale des associations familiales (Unaf) et au Collectif interassociatif sur la santé (CISS).